



FACULTÉ
DE DROIT

REGLEMENT DE SCOLARITE ET D'EXAMENS DU PARCOURS **DROIT ET SCIENCE POLITIQUE** DE LA LICENCE MENTION DROIT

ANNEE 2026-2027

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 713-9 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu les statuts de la Faculté de droit ;

Vu la délibération n° D2023-07-09-sco du 04 juillet 2023 portant approbation par le conseil d'administration la charte des examens de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2024-05-30-sco du 28 mai 2024 portant approbation par le conseil d'administration des règles de progression en licence ;

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 9 avril 2026 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 5 mai 2026.

Le présent règlement est applicable à tous les étudiants de licence au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Dans toute correspondance avec l'administration et les enseignants, seuls les courriers envoyés par le biais de l'adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@univ-lyon3.fr) font foi.

Article 1. Champ d'application

Le présent règlement général s'applique aux étudiants admis et régulièrement inscrits au sein de l'Université Jean Moulin Lyon III.

Article 2. Présentation du parcours.

Le parcours Droit et Science politique est un parcours bi-disciplinaire permettant l'obtention du diplôme de Licence mention droit.

Au cours de chaque année, les étudiants suivent les enseignements de la majeure Droit et ceux de la mineure Science politique. Le détail des enseignements est disponible dans les tableaux des modalités de contrôle des connaissances et des compétences qui closent le présent.

Article 3. Règlement d'examen.

Les étudiants inscrits dans le parcours Majeure Droit et Mineure Science politique sont soumis au règlement d'examen du parcours Droit, sous réserve des dispositions dérogatoires du présent règlement.

Droit et Science politique 1^{ère} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Épreuve écrite de 4h sur une matière aléatoire parmi celles donnant lieu à un examen terminal.
Unité fondamentale					32 ECTS	
Introduction générale au droit	24h		3	3	Écrit anticipé	
		7h30	0			
Droit civil	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit constitutionnel	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Histoire du droit	72h		7	7	Écrit annuel de 2h	
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	33h			4	Contrôle continu annuel	
Recherche documentaire		1h30		2	Note de participation	
Outils numériques et Projet personnel et professionnel	2h			1	Note de participation	
Écrit+				1	Positionnement avec un score minimal de 350	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure					20 ECTS	Écrit de 2h portant sur chacune des matières donnant lieu à un examen terminal (QRC, une question par matière)
Mineure du semestre 1					8 ECTS	
Histoire des idées politiques	24h		2	2	QCM de 30 minutes ou QRC d'1h	
Introduction historique aux relations internationales	24h		2	2	QCM de 30 minutes ou QRC d'1h	
Introduction à la science politique	24h		2	4	Écrit 2h (QRC)	
		10h	2		Contrôle continu	
Mineure du semestre 2					12 ECTS	
Vie politique française	30h			3	Écrit mutualisé de 3h	
Sociologie politique	30h			3		
Méthodes et techniques des sciences sociales		20h		3	Contrôle continu	
Droit général de l'Union européenne	30h			3	QCM de 30 minutes ou QRC d'1h	

Droit et Science politique 2^{ème} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Grand écrit de 4h portant sur l'ensemble des matières donnant lieu à un examen terminal
Unité fondamentale					32 ECTS	
Droit civil	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit administratif	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit pénal	72h		7	10	Écrit annuel de 3h	
		15h ateliers	3		Contrôle continu annuel	
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	21h			6	Contrôle continu	
		21h				
Recherche documentaire				1	Note de participation	
Transition écologique et développement soutenable				1	Note de participation	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure					20 ECTS	Écrit de 3h portant sur chacune des matières donnant lieu à un examen terminal (QRC, une question par matière)
Mineure du semestre 3					10 ECTS	
Philosophie des relations internationales	30h		3	4	Écrit 3h	
		15h	1		Contrôle continu	
Sociologie de l'État	30h			2	Écrit mutualisé 3h	
Régimes politiques comparés	30h			2		
Organisations internationales	30h			2	Écrit 1h	
Mineure du semestre 4					10 ECTS	
Action publique	30h		3	4	Écrit 3h	
		15h	1			
Théories des relations internationales	30h			2	Écrit 1h	
Politique européenne	30h			2	Écrit 1h	
Géopolitique	30h			2	Écrit 1h	

Droit et Science politique 3^{ème} année – Option Droit privé

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Grand oral de 10 minutes portant sur toutes les matières donnant lieu à un examen terminal, après 20 minutes de préparation.
Unité fondamentale					32 ECTS	
Droit civil	60h		6	6	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Droit des sociétés	60h		6	6	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Droit du travail	60h		6	6	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Procédure civile (S5)	30h		3	3	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Procédure pénale (S6)	30h		3	3	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Deux TD au choix						
Droit civil		30h	4	4+4	Contrôle continu semestriel	
Droit des sociétés		30h	4			
Droit du travail		30h	4			

Procédure civile/pénale		30h	4			
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	21h			6	Contrôle continu semestriel	
		21h				
Projet Personnel et Professionnel	2h			2	Note de participation	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure					20 ECTS	Écrit de 3h portant sur chacune des matières donnant lieu à un examen terminal (QRC, une question par matière)
Mineure du semestre 5					10 ECTS	
Sociologie des relations internationales	30h		2	4	Écrit de 3h	
		15h	2			
Politiques de défense	30h			2	Écrit de 1h	
Religion et politique	30h			2	Écrit de 1h	
Économie politique internationale	30h			2	Écrit de 1h	
Mineure du semestre 6					10 ECTS	
Études stratégiques	30h		2	4	Écrit de 3h	
		15h	2			
Politiques environnementales	30h			2	Écrit mutualisé de 3h	
Crises et mondialisation	30h			2		
Droits et libertés fondamentaux	30h			2	Écrit de 1h	

Droit et Science politique 3^{ème} année – Option Droit public

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Grand oral de 10 minutes portant sur toutes les matières donnant lieu à un examen terminal, après 20 minutes de préparation.
Unité fondamentale					32 ECTS	
Droit public des affaires	60h		6	6	Écrit de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Droit international public	60h		6	6	Écrit de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Droit public financier	60h		6	6	Écrit de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Droit politique	60h		6	6	Écrit de 2h	
Deux TD au choix						
Droit public des affaires		30h	4	4+4	Contrôle continu semestriel	
Droit international public		30h	4			
Droit public financier		30h	4			
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	21h			6	Contrôle continu intégral semestriel	
		21h				
Projet Personnel et Professionnel	2h			2	Note de participation	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure					20 ECTS	Écrit de 3h portant sur chacune des matières donnant lieu à un examen terminal (QRC, une question par matière)
Mineure du semestre 5					10 ECTS	
Sociologie des relations internationales	30h		2	4	Écrit de 3h	
		15h	2			
Politiques de défense	30h			2	Écrit de 1h	
Religion et politique	30h			2	Écrit de 1h	
Économie politique internationale	30h			2	Écrit de 1h	
Mineure du semestre 6					10 ECTS	
Études stratégiques	30h		2	4	Écrit de 3h	
		15h	2			
Politiques environnementales	30h			2	Écrit mutualisé de 3h	
Crises et mondialisation	30h			2		
Droits et libertés fondamentaux	30h			2	Écrit de 1h	